

KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 22 00 +33 (0)1 55 68 98 18 www.kpmg.fr

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France
13, rue Scipion - 75005 Paris
Ce rapport contient 30 pages
Référence : BB/PF/IB



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 22 00 +33 (0)1 55 68 98 18 www.kpmg.fr

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France

Siège social: 13, rue Scipion - 75005 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.



Fondation Hôpitaux de Paris -Hôpitaux de France Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 11 juin 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note D4 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,



Fondation Hôpitaux de Paris -Hôpitaux de France Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 11 juin 2018

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 11 juin 2018

KPMG S.A.

Bernard Bazillon Associé



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

A-BILAN	2
B - COMPTE DE RESULTAT	4
C - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	6
D - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	8
D1 - Principes, règles et méthodes	8
D2 - Notes relatives au bilan	10
D3 - Notes relatives au compte de résultat	20
D4 - Notes relatives au compte d'emploi des ressources	21

A - 1 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 (en euros)

		31-12-2017		31-12-2016
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIFIMMOBILISE				
. Immobilisations incorporelles :	151 703	151 484	218	285
- Concessions, brevets, licences, marques, procéd	572	572		
logiciels, droits et valeurs similaires	9 965	9 747	218	285
- Autres	141 166	141 166		
. Immobilisations corporelles	184 473	169 816	14 657	24 181
- installations générales & agencements	95 525	93 691	1 834	5 147
- Matériel informatique	58 432	51 679	6 753	11 883
- Matériel de bureau	1 930	1 287	643	932
- Mobilier	28 585	23 159	5 427	6 220
ACTIF CIRCULANT				
- Avances et acomptes versés sur commandes				53 879
- Autres créances	1 353 793		1 353 793	107 615
- Valcurs mobilières de placement	34 122 006	72 663	34 049 343	35 079 728
- Disponibilités	3 504 036		3 504 036	3 671 944
- Charges constatées d'avance	124 788		124 788	60 664
TOTAL	39 440 799	393 963	39 046 835	38 998 295
Engagements reçus:				
Legs acceptés par le Conseil d'administration en attente d'autorisa	tion		5 708 522	2 880 002
Legs non opposé par l'autorité de tutelle			255 648	615 296
Total engagements reçus			5 964 169	<i>3 495 298</i>

FHP-HF 2/26

A - 2 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 (en euros)

PASSIF	31-12-2017	31-12-2016
FONDS ASSOCIATIFS	5 652 507	5 509 325
. Fonds associatifs sans droit de reprise	3 131 051	3 073 691
- Fonds statutaires	1 326 306	1 326 306
- Fonds statutaires affectés	1 804 744	1 747 384
. Report à nouveau	2 378 274	1 862 034
. Résultat de l'exercice	143 182	573 601
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	81 057	62 156
FONDS DEDIES	14 525 662	15 172 99 7
. Fonds dédiés à des programmes	9 556 341	10 203 676
. Fonds dédiés à des projets futurs	4 969 321	4 969 321
ENGAGEMENTS ET DETTES	18 747 609	18 195 017
. Projets conventionnés auprès des hôpitaux	16 949 365	16 771 231
, Dettes	1 798 244	1 423 787
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	931 969	910 072
- Dettes fiscales et sociales	250 857	210 623
- Dettes diverses	615 418	303 092
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	40 000	58 800
TOTAL	39 046 835	38 998 295

FHP-HF 3/26

B - 1 - COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017 (en euros)

CHARGES	31-12-2017	31-12-2016
CHARGES D'EXPLOITATION:		
. Achats de matières premières et autres approvisionnements	15 945	264 097
. Autres achats et charges externes	2 387 066	2 018 971
Charges locatives	2 402	4 145
. Honoraires	151 170	188 100
. Conception, création, fabrication	588 927	204 616
. Missions, réceptions, déplacements	83 544	71 617
. Frais postaux & frais télécom.	486 697	699 668
. Autres charges externes	1 074 328	850 826
. Impôts, taxes et versements assimilés	22 268	6 965
Salaires et charges sociales (*)	1 287 075	1 256 092
Salaires et traitements	765 809	730 296
Charges sociales et fiscales	521 266	525 795
. Subventions accordées par la Fondation (*)	6 362 380	7 033 468
. Autres charges	18 128	12 914
. Dotations aux amortissements et aux provisions	103 075	24 124
. Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 015 090	1 657 683
CHARGES FINANCIÈRES:	6 954	20 954
. Dotations aux amortissements et aux provisions . Intérêts bancaires et assimilés	6 954	20 954
CHARGES EXCEPTIONNELLES:	67 283	
Sur opérations de gestion	66 786	
Sur opérations en capital	497	
SOLDE CRÉDITEUR = EXCÉDENT	143 182	573 601
TOTAL	11 428 447	12 868 869

^(*) Il convient de déduire de la masse salariale la rémunération des 3 salariés affectés à la Maison de Solenn et de l'ajouter à la rubrique « Subventions accordées par la Fondation » pour un montant de 141 663 euros soit un total des subventions de 6 504 043 euros.

FHP-HF

B - 2 - COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017 (en euros)

PRODUITS	31-12-2017	31-12-2016
PRODUITS D'EXPLOITATION:		-
. Produits de la générosité du public	8 913 962	9 101 806
. Dons et mécénat	6 469 431	6 418 581
. Legs et autres libéralités	2 444 531	2 683 225
. Autres produits de la générosité du public (*)	634 326	833 475
. Subventions de fonctionnement	210 000	210 000
. Autres produits	5 185	19 770
. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 662 425	2 699 490
PRODUITS FINANCIERS :	2 549	4 3 2 9
. Revenus des obligations		
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 549	4 329
. Reprises sur provisions et transferts de charges		
. Autres produits financiers		
PRODUITS EXCEPTIONNELS:		
. Sur opérations en capital		
TOTAL	11 428 447	12 868 869

 $[{]m NB}$: En raison de son affectation aux programmes de la Fondation, la rubrique mécénat est incorporée dans la rubrique dons.

FHP-HF 5/26

^(*) Il s'agit, exclusivement, des annulations des engagements auprès des hôpitaux pour des projets non réalisés ou des soldes non utilisés

C - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES au 31 DECEMBRE 2017

Le tableau ci-après, est conforme avec les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable tel que défini par le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008.

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 - MISSIONS SOCIALES: NOUVEAUX ENCAGEMENTS 1 - 1 - Réalisées en France Actions réalisées directement Versement à d'autres organismes agissant en France 1 - 2 - Réalisées à l'étranger Actions réalisées directement Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en	7 000 483	7 000 483
France 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2 - 1 - Frais d'appel à la générosité du public 2 - 2 - Frais de recherche des autres fonds privés 2 - 3 - Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics	2 397 687	2 397 687
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	799 3 <mark>4</mark> 1	589 341 9 987 511
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU	10 197 511	
COMPTE DE RESULTAT	70.662	-
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES	72 663	
AFFECTEES	1 015 090	
		ſ.
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	143 182	
V - TOTAL GENERAL	11 428 446	
V - Part des acquisitions d'immobilisations bruts de l'exercice		
financées par les ressources collectées auprès du public		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des	- ; =	
immobilisations financées à compter de la première application du		
règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		9 987 511
_		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTA	IRES EN NATURI	<u> </u>
Missions sociales Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement et autres charges		

FHP-HF 6/26

RESSOURCES REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON APPECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE 1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 1 - 1 - Dons collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés 1 - 2 - Legs collectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés 1 - 3 - Autres produits liés à la générosité du public	Ressources collectées sur N = compte de résultat (1) 8 913 962 6 469 431 2 350 816 4 118 615 2 444 531 2 444 531	ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4) 2 642 619 8 913 962 6 469 431 2 350 816 4 118 615 2 444 531
2 - AUTRES FONDS PRIVES 3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	210 000	
4 - AUTRES PRODUITS	7 734	
1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES	9 766 022	
AU COMPTE DE RESULTAT	9 700 022	
II - REPRISES DES PROVISIONS	7	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 662 425	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		647 335
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	L	
	11 428 447	10 195 623
VI - TOTAL GENERAL	AA AAO AA	
	11 240 121	
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du	11 230 117	9 987 511
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	11 240 117	
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		2 850 731
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTA		2 850 731
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTA Bénévolat		2 850 731
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		2 850 731

FHP-HF 7/26

D - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

D - 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice clos le 31 décembre 2017 de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a été établi conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 modifié par le règlement CRC 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

1 - Principes généraux

En particulier, les comptes annuels aux 31 décembre 2017 ont été établis conformément au Plan Comptable Général applicable aux associations et aux fondations, tel que défini par le règlement n° 99.01 modifié et le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

Enregistrement des dons reçus et des subventions accordées

L'ensemble des dons reçus constitue des produits d'exploitation.

Parallèlement, les subventions décidées dans le cadre des projets financés constituent des charges d'exploitation.

a. Fonds dédiés

Il s'agit des dons affectés par le donateur aux programmes de la Fondation non utilisés à la fin de l'exercice.

Ces comptes présentent une spécificité en regard des dispositions du Plan Comptable Général. En effet, ils ne constituent ni des fonds propres ou associatifs ni des dettes.

b. Les dettes engagées auprès des hôpitaux

Ces comptes représentent les engagements de financement pris par la Fondation et dont la réalisation effective est soumise à conditions et obligations (essentiellement l'obligation de réalisation préalable des projets par les hôpitaux financés conformément aux engagements pris). Par ailleurs les fonds d'aide d'urgence sont assimilés aux projets conventionnés avec les hôpitaux et suivent le même traitement comptable.

FHP-HF 8/26

2 - Opération Pièces jaunes

La Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France organise chaque année au mois de janvier, depuis 1990, une campagne nationale de solidarité en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des enfants hospitalisés. Les campagnes de collecte des Pièces jaunes font très largement appel au bénévolat et au partenariat de grandes institutions et entreprises :

- Banque de France,
- Carrefour & Carrefour Market,
- Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française,
- Engie,
- Ministère de l'Education et nationale,
- La Poste,
- RTL,
- TF1,
- TV Magazine,
- Fondation Orange
- SFR,
- Guy Hoquet
- Disney Hachette Presse (Mickey)

Par ailleurs, la Fondation est très soucieuse de maintenir l'activité qu'elle déploie à cette occasion dans le cadre d'une organisation très stricte au plan de ses coûts de fonctionnement, voulant toujours privilégier l'affectation de la plus grande partie possible de ses moyens à la réalisation des projets que lui proposent les hôpitaux.

Les enfants souhaitant se mobiliser au profit de leurs camarades hospitalisés ont trouvé en 2017 dans les 17 000 bureaux de La Poste - grand partenaire bénévole de la Fondation, dans les magazines de TV magazine, Mickey et dans les boulangeries-pâtisseries françaises 2 300 000 tirelires en carton à découper, plier et monter, au moyen desquelles ils collectent auprès de leurs proches les pièces en euros. En raison de leur grand nombre et des caractéristiques de la collecte, ces tirelires ne font pas l'objet de suivi particulier.

Le résultat de la collecte 2017 a permis de recueillir environ 2,0 millions d'euros. A la date de la présente note, le résultat de la collecte 2017 n'est pas encore connu puisqu'il faut plusieurs mois pour que toutes les opérations d'une collecte soient finalisées en raison de l'importance des volumes à traiter.

L'acheminement des pièces collectées, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de Poste, est assuré par La Poste. Une fois scellés par celle-ci, les sacs de pièces sont acheminés par des transporteurs de fonds au fur et à mesure, vers les succursales de la Banque de France, autre grand partenaire bénévole de la Fondation.

La conservation des pièces, leur transport sont réalisés par la Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le comptage et la valorisation de ces pièces sont assurés par la Banque de France selon des modalités qui lui sont propres.

Le délai d'environ trois mois, nécessaire à la remontée de la collecte témoigne de la complexité du processus dans son ensemble.

FHP-HF 9/26

D - 2 - NOTES RELATIVES AU BILAN

1 - Les immobilisations et amortissements

Les immobilisations et amortissements sont évalués conformément aux règlements comptables applicables (CRC 2002-10 et CRC 2004-06).

a - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés selon la méthode linéaire sur une période qui n'excède pas 5 ans.

b - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et réparations sont enregistrés en charges de l'exercice.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

		Durée d'utilisation (en années)
•	Installations générales	10
•	Matériel informatique	5
•	Matériel de bureau	5
B	Mobilier de bureau et installations	10

FHP-HF 10/26

1 - 1 - Les immobilisations brutes se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2017

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2016	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31-12-2017
I obilisations incorporelles:				
Logiciels	10 372		407	9 965
Concessions et droit simil.brevets	572			572
Autres immobilisations incorporelles	141 166			141 166
Sous total	152 109		407	151 703
Immobilisations corporelles:				
Installations générales	95 525			95 525
Matériel informatique	69 311	2 417	13 296	58 432
Matériel de bureau	3 050		1 120	1 930
Mobilier	28 585			28 585
Sous total	196 472	2 417	14 416	184 473
TOTAL	348 581	2 417	14 823	336 176

1 - 2 - Les amortissements se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2017

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2016	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31-12-2017
Immobilisations incorporelles:				
Logiciels	10 087	66	407	9 747
Concessions et droit simil.brevets	572			572
Autres immobilisations incorporelles	141 166		i	141 166
Sous total	151 825	66	407	151 484
Immobilisations corporelles :				
Installations générales	90 378	3 313		93 691
Matériel informatique	57 428	7 095	12 845	51 679
Matériel de bureau	2 119	243	1 074	1 287
Mobilier	22 365	793		23 159
Sous total	172 291	11 444	13 919	169 816
TOTAL	324 115	11 511	14 326	321 300

FHP-HF 11/26

2 - Valeurs mobilières de placement

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Compte tenu de ce mécanisme, les sommes collectées sont investies en titres d'Etat français ou assimilés, afin de limiter le risque de contrepartie, et sur des maturités correspondant au profil prévisionnel des disponibilités de la Fondation.

La trésorerie disponible est également placée sur les supports suivants :

* un fonds commun de placement obligataire géré par la Banque de France : France Obligations Sécurité.

* un fonds commun de placement monétaire géré par la Banque de France : France Investissement Monétaire.

Les titres composant ces portefeuilles sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode «premier entré-premier sorti».

A la date de clôture de l'exercice, les titres de SICAV et de fonds communs de placement sont évalués à leur valeur liquidative. Si cette valeur d'inventaire est supérieure au prix d'acquisition des titres, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Si elle est inférieure, la moins-value latente fait l'objet d'une dépréciation.

Le fonds obligataire de capitalisation, France Obligations Sécurité géré par BDF Gestion ne fait pas l'objet de vendu / acheté en fin d'exercice.

S'agissant des SICAV et FCP monétaires, les produits financiers de l'exercice sont essentiellement appréhendés à travers les vendus / achetés de ces titres, réalisés à la clôture de l'exercice.

La Fondation a opté pour une gestion financière prudente en plaçant l'essentiel de ses avoirs à la Banque de France, la Banque Postale et pour le solde à la Caisse des Dépôts et Consignations. Les produits financiers réalisés s'élèvent à 2 548,74 euros

Dans un souci de simplification des tâches incombant à la Banque et à ses clients et de renforcement du cadre juridique entourant la gestion de comptes, la Banque a proposé à la Fondation de nantir des parts de FCP à hauteur des positions débitrices intra-journalières habituellement constatées sur ses comptes. Ces parts de FCP ne font pas l'objet de vendus / achetés réalisés à la clôture de l'exercice.

Dans ce cadre la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et la Banque de France ont signé au profit de cette dernière une convention de nantissement de compte de titres financiers. Le solde de ce compte est inclus dans le tableau ci-dessous.

Etat du portefeuille titres			
(en euros)			
Année 2017	Total des placements		
	Valeur		
En portefeuille au 01/01/2017	35 079 728		
En portefeuille au 31/12/2017	34 122 005		
Evaluation au 31/12/2017	39 620 475		
Plus-values latente	*5 498 469		

Il est rappelé que la plus-value latente au 31 décembre 2016 s'élevait à 5 693 167 euros.

* La plus-value latente de 5 498 469€ a la clôture de l'exercice, tient compte d'une moins-value latente sur les placements FIM de 72 663€. Cette moins-value latente a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la Fondation au 31 décembre 2017

3 - Disponibilité

Ce poste intègre au 31 décembre 2017 des placements sous forme de livrets d'épargne auprès de la Banque Postale. (Livret A: 79 245 euros et un Livret B: 1 960 790 euros) ainsi que des disponibilité à la Caisse des dépôts et consignations un montant de 1 202 437 euros.

4 - Charges constatées d'avance

Elles représentent les dépenses engagées dans l'exercice relatives, essentiellement, à la préparation de l'Opération pièces jaunes de l'exercice à venir.

5 - Provisions pour risques et charges

- La provision relative à l'indemnité de départ à la retraite pour l'ensemble des salariés de la Fondation est comptabilisée au 31 décembre 2017 pour un montant de 81 057 euros. Cette provision a été calculée à partir des éléments suivants :
- Application du régime de droit commun
- Age et ancienneté des salariés
- Actualisation au taux TEC 10 (Indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du trésor fictive dont la durée serait de 10 ans)
- Application d'un coefficient pour tenir compte d'une probabilité de départ en fonction de l'ancienneté.
- 6 Tableau de variation des fonds associatifs (avant affectation du résultat de l'exercice 2017)

Les fonds associatifs de la Fondation sont composés de :

- L'apport des fondateurs, non consomptible et sans droit de reprise, à hauteur de 1 326 306,45 euros.
- Le cumul des affectations statutaires des résultats excédentaires à hauteur de 2 378 274,39 euros.

Libellé	Au 31-12-2016	Augmentations	limutions	Au 31-12-2017
	A		В	D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise - affectation de 10% de l'excédent 2016	3 073 691	57 360		3 131 051
Report à nouveau - affectation de 90% de l'excédent 2016 Résultat comptable de l'exercice 2016	1 862 034 573 601	516 241	573 601	2 378 274
TOTAL	5 509 325	573 601	573 601	5 509 325

FHP-HF 13/26

7 - Tableau de suivi des fonds dédiés

En euros

Situations Ressources	Fonds dédiés au début d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	energices amendms	Fonds dédiés au 31/12/2017
	A	В	С	E = A + B - C
a - Fonds dédiés affectés à des programmes	10 203 676	1 015 090	1 662 425	9 556 341
FD: Ateliers thérapeutiques MDS-MDA	4 574 586	76 847	182 985	4 468 447
FD - Amis de MDS-MDA - Atelier Esthétique	14 736	10 000	22 088	2 648
FD : Donateur MF - PED	613 260		91 634	521 626
FD: Donateur MP - PED	1 397 077		401 900	995 177
Fonds dédiés réservés à la gériatrie	963 818	450 000	963 818	450 000
FD : Donateur MP - GER				0
Dotation en FD: PJA	2 640 200			2 640 200
Dotation en FD: PED	0	478 244		478 244
b - Fonds dédiés à des projets futurs	4 969 321			4 969 321
	15 172 997	1 015 090	1 662 425	14 525 662

8 - Etat des créances et dettes au 31 décembre 2017

		Liquidité de l'actif		
CREANCES	Montant brut	Echéances à	Echéances à	
		moins 1 an	plus 1 an	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT:				
Charges constatées d'avance	124 788	124 788		
- Autres	1 353 793	1 353 793		
TOTAL	1 478 581	1 478 581		

Le poste autres créances d'un montant de 1 353 793€ est composé principalement de produits à recevoir à hauteur de 1 101 854€ (dont 656 K€ de produits attendus en 2017 relatif à l'acheminement par la Banque de France des pièces collectés au titre de la collecte pièces jaunes 2017).

Simptions					Engagements au
Situations	Engagements au	Engagements au	Versements en	A -	anguly and and
The state of the s	début d'exercice	titre de l'exercice	cours d'exercice	Annulation	A
Ressources					31/12/2017
	A	В	C	D	E = A + B - C - D
4-1-ENGAGEMENTS AUPRES	24				
DES HOPITAUX					
OPERATIONS/PROJETS					
Opération Pièces jaunes 2012	100 000	(100 000		
Opération Pièces jaunes 2013	831 983	1 060	356 000	944	476 099
Opération Pièces jaunes 2014	1 087 585	3 412	723 173	150 150	217 674
•	1 675 574		461 257	71 414	1 142 902
Opération Pièces jaunes 2015		600	665 140	13 070	1 249 620
Opération Pièces jaunes 2016	1 927 230				1 949 185
Opération Pièces jaunes 2017	× (00 380	2 158 022	158 463 2 464 034	50 374 285 952	5 035 480
Sous total OPJ	5 622 372 115 000	2 163 094	115 000	203 734	3 033 400
Programme des adolescents - 2009 Programme des adolescents - 2013	97 920		0		97 920
Programme des adolescents - 2014	154 738		121 107		33 631
Programme des adolescents - 2015	241 625		41 625		200 000
Programme des adolescents - 2016	438 201		58 320		379 881
Programme des adolescents - 2017		209 364	11 634	0	197 730 909 162
Sous total Programme des adolescents	1 047 484	209 364	347 686 187 709	3 636	426 705
Programme Jeunes Adultes - 2015	618 050 756 508		2 076	88	754 344
Programme Jeunes Adultes - 2016 Programme Jeunes Adultes - 2017	1900 061	496 900	0		496 900
Sous total Programme JA	1 374 558	496 900	189 785	3 724	1 677 949
+ DE VIE 2013	32 550	5 892	27 081	5 469	5 892
+ DE VIE 2014	2 000 265	3 3 76	282 682	173 603	1 547 356
+ DE VIE 2015	2 201 317	1	1 139 511	95 397	966 409
+ DE VIE 2016	2 660 399	2 000 105	642 682	30 842	1 986 875 3 295 705
+ DE VIE 2017 Sous total PDV	6 894 531	3 308 105 3 317 373	12 400 2 104 356	305 311	7 802 237
Douleur de la personne âgée 2013	47 675	0 017 070	28 037	19 638	0
Douleur de la personne agée 2014	53 644	6 000	41 958	9 186	8 500
Douleur de la personne âgée 2015	187 071	3 000	62 009	1 835	126 227
Douleur de la personne âgée 2016	255 558		67 410	0	188 148
Douleur de la personne âgée 2017		0.000	100 414	20 650	222 055
Sous total DPA	543 948	9 000	199 414	30 659 8 680	322 875 150 000
Programme urgence à l'hôpital - 2014 Programme urgence à l'hôpital - 2016	164 368		5 688 0	0 000	130 000
Programme urgence à l'hôpital - 2017 Sous total PUH	164 368	0	5 688	8 680	150 000
AP-HP: Maison des Adolescents	179 638	ď	0	0 000	179 638
AP-HP; Maison des Adolescents FD. Intérêts affectés MDS-MDA	151 444		0		151 444
Fonds réservés aux Amis MDS-MDA		205 073	205 073		
Divers	331 082	205 073	205 073	0	331 082
Fonds d'aide d'urgence social	229 406	172 106	201 512		200 000
Fonds d'aide d'urgence social - Sépécial attentats	163 481	5 79	63 481		100 579
HC de Strasbourg	400 000		0		400 000
ASS Thalassamie		10 000	0		10 000
Ass Chaine de Espoir		10 000	0		10 000
TOTAL ENGAGEMENTS AUPRES DES HOPITAUX	16 771 231	6 59 <mark>3 4</mark> 90	5 781 029	634 326	16 9 <mark>49 365</mark>

FHP-HF 15/26

Les principaux projets soutenus par la Fondation en 2017:

Hôpital Nord-Ouest de Villefranche Sur Saône

Une subvention a été allouée pour la construction d'une maison des parents de 25 chambres, projet porté par le Centre Hospitalier et par l'association « Le Petit Monde » bénéficiant ainsi de l'expérience de la Maison du Petit Monde de Lyon.

Cette structure permettra à l'hôpital d'accompagner au mieux le parcours de soin du patient en optimisant les flux, il permettra aux familles d'accompagner leur proche le temps de son hospitalisation. Il est prévu 15 chambres avec SDB et WC de 20 m² et 10 chambres de 30m². Subvention accordée de 200 000€

Hôpital GH Pellegrin - CHU de BORDEAUX

Ce projet consiste à l'humanisation de chambres d'enfants âgés de 0 à 18 ans atteints de différentes formes de cancers, en situation de greffe de cellules souches hématopoïétiques ou d'aplasies médullaires sévères. Cette humanisation passe par la rénovation et le réaménagement du secteur protégé de l'unité d'oncohématologie, afin d'offrir aux enfants hospitalisés et à leur entourage une atmosphère de cocon familial.

Subvention accordée de 350 000 €

CH Régional d'ORLEANS (Loiret)

Une subvention de 200 000 € a été accordée par la Fondation en 2016 pour la création d'une maison de parents de 650 m² d'une capacité de 12 chambres dont 4 avec accès handicapés.

La première pierre a été posée en mai 2017 avec une ouverture prévue de la Maison de parents en mai 2018.

Un complément de subvention de 120 000 euros a été accordé en 2017.

Centre thérapeutique de Jour Henri Duchêne à Jouy en Josas (78)

Ce projet de réaménagement d'un des 3 lieux de vie offrira aux enfants, accueillis au centre thérapeutique de jour en pédopsychiatrie, un espace modernisé avec cuisine aménagée répondant aux besoins de prise en charge, en particulier, des salles d'activités, une salle commune, une cuisine, des sanitaires et une salle de bain. Ils seront ainsi accueillis dans des locaux agréables et apaisants avec un aménagement moderne et plus actuel et un espace repensé au mieux par l'équipe soignante

CH d'Avranches-Granville à Granville (50)

Afin d'améliorer l'accueil et le confort des enfants pris en soins en consultations non programmées, des enfants hospitalisés et de leur famille, ce projet consiste à créer un secteur d'urgences pédiatriques à l'entrée du service de pédiatrie (15 lits), dans le but de dissocier géographiquement l'unité d'hospitalisation de celle des urgences.

Cette séparation géographique s'accompagne d'une réorganisation médicale et paramédicale, permettant la répartition des soignants entre le secteur d'urgences et le secteur d'hospitalisation. Ceci nécessite, outre l'aménagement et l'achat de matériels, d'importants travaux sur l'ensemble du service.

Subvention accordée de 85 000€

Subvention accordée de 46 000 €

FHP-HF 16/26

Hôpital Universitaire Robert DEBRE Paris (AP-HP)

Projet de rénovation de l'hospitalisation en chirurgie avec une refonte du circuit d'hospitalisation et de la prise en charge. Il est prévu une rénovation de 3 étages de chirurgie, des chambres, bureaux, postes de soins, espaces communs avec le double objectif d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes patients et faciliter la présence des parents aux côtés de de leurs enfants.

Subvention accordée de 150 000€

Centre Hospitalier du Chinonais à CHINON (37)

Projet de réfection de la cour intérieure et ses aires de jeux. Cet espace, pour tout enfant, qu'il soit ou non porteur d'un handicap, répond à un besoin d'un temps récréatif, venant rythmer le déroulement d'une journée pleine de sollicitations et d'apprentissages divers. Il s'agit donc de pouvoir s'aérer, s'amuser, se défouler, se détendre mais également partager, rencontrer, observer, appréhender, explorer librement. Subvention accordée de 150 000€

Centre Hospitalier Général de CALAIS (62)

Projet d'aménager une nouvelle structure de jour pour Adolescents en souffrance psychologique ou situation de rupture. Elle sera implantée en plein centre-ville, regroupée avec le CMP.

Subvention accordée de 50 000€

Hôpital de BICÊTRE - CHU -APHP- Le KREMLIN BICÊTRE (94)

Projet d'aménagement d'un espace dédié de 200 m² au sein de la maternité, afin d'offrir un accueil optimal aux adolescentes.

L'hôpital Bicêtre souhaite prendre en charge la transition des jeunes filles et des jeunes femmes de 12 à 25 ans atteintes de maladies chroniques, en leur rendant un service spécifique dans le domaine de la gynécologie au sens large, de la psychologie et de l'information médicale et sexuelle, et de la préservation des meilleures chances de procréation.

Subvention accordée de 130 000€

Hôpital Bretonneau AP-HP (Paris)

Ce projet de restructuration du service de rééducation CAILLEBOTTE consiste :

- à recréer un espace « soins » et un espace « bureau » attenant de façon à ce que le corps médical et paramédical puisse cohabiter et échanger et que les proches soient reçus en toute confidentialité ;
- à rénover les chambres et les espaces communs pour améliorer accueil, confort et prise en charge.

Subvention accordée de 70 000€

HU Lariboisière-Fernand Widal AP-HP (Paris)

Projet de création du P'tit EPAD au sein de l'EHPAD. Cette micro-crèche, qui créera 5 emplois, permettra la rencontre entre plusieurs générations. Pour les personnes âgées, c'est un moyen de rompre l'isolement, pour les enfants, l'occasion de tisser des liens avec la génération des grands-parents.

Subvention accordée de 54 892€

FHP-HF 17/26

8.3 - Etat des autres dettes au 31 décembre 2017

AUTRES DETTES (b)	Montant brut	Degré d	'exigibilité du	passif
US		Échéances à	Échéa	nces
		moins 1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
AUTRES DETTES : - Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Dettes fiscales et sociales - Diverses dettes	931 969 250 857 615 418	931 969 250 857 615 418		
TOTAL	1 798 244	1 798 244		

⁽b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Le poste « Diverses dettes » se compose des montants des chèques émis, comptabilisés non encore présentés à l'encaissement et pour lesquels la provision correspondante résultant de la cession de titres n'a pas encore été constituée.

9 - Détail des dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2017 s'élèvent à 238 167,74 euros et se décomposent comme suit :

	31-déc-17	31-déc-16
- Personnel et organismes sociaux	57 450	68 416
- Taxe due sur les rémunérations	19 526	18 140
- Dettes relatives aux congés payés	161 192	124 066
	238 168	210 623

10 - Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance correspondent aux charges engagées et produits dégagés en 2017 sur des opérations 2018.

11 - Tableau d'évolution de l'effectif

- Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par la Fondation.
- Par personnel mis à disposition, on entend le personnel intérimaire et le personnel détaché à la Fondation.

FHP-HF 18/26

	Personn	Personnel salarié		Personnel mis à disposition de la Fondation	
	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	
Cadres	7,38	7,14	3,00	3,00	
Employés	5,77	7,34			
TOTAL	13,15	14,48	3,00	3,00	

La moyenne de l'effectif sur douze mois est de 16,15 salariés contre 17,48 en 2016.

12 - Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite :

Cet engagement qui s'élève à 81 057 euros a été enregistré en provision pour risques et charges.

13 - Montant des honoraires des commissaires aux comptes :

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, nous communiquons les honoraires du Commissaire aux comptes pris en charge dans le résultat des comptes clos au 31 décembre 2017. Ces honoraires s'élèvent à 27 720 euros.

FHP-HF 19/26

D - 3 - NOTES RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1 – Activités et faits caractéristiques

1 - 1 - Mission et domaines d'intervention

La Fondation a vocation à améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées, notamment les plus fragiles, les enfants et adolescents et les personnes âgées.

A ses trois domaines d'intervention historiques : rapprochement des familles, développement des activités, amélioration de l'accueil et du confort, s'ajoutent des champs d'actions spécifiques : lutte contre la douleur, prise en charge des adolescents avec l'ouverture en décembre 2004 de la Maison de Solenn – Maison des Adolescents, programme Urgences à l'hôpital.

1 - 2 - Structure

La Fondation comprend 15 salariés dont 3 affectés à l'activité des ateliers thérapeutique culturels de la Maison de Solenn – Maison des Adolescent, 3 collaborateurs mis à disposition par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris au 31 décembre 2017. Par ailleurs, une dizaine de bénévoles, représentant un équivalent de 4 temps plein, apportent leur concours de manière récurrente.

2 - Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

2 - 1 - Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2017 est établi conformément au modèle recommandé par le règlement comptable N° 2008-12 du décembre 2008 du comité de la réglementation comptable et aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 1993, relatif aux organismes faisant appel à la générosité publique pris en application de la loi du 7 août 1991 et du décret du 17 septembre 1992.

- Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.
- Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique de celles qui ont une autre origine. En l'occurrence, il a été retenu pour principe que seuls les produits financiers et la subvention d'accompagnement versée par l'AP-HP relevaient de la deuxième catégorie.
- Les ressources non utilisées ou pas encore allouées à un projet déterminé bien qu'affectées à un des programmes de la Fondation sont inscrites par la Fondation à son bilan en fonds dédiés, sous deux rubriques : fonds dédiés à des programmes, fonds dédiés restant à engager.
- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent les emplois relevant des missions sociales de la Fondation, les frais d'appel à la générosité publique, des immobilisations et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations recyclées ¹ sont utilisés en premier avant les ressources nouvelles de l'année.
- La rubrique « Autres produits de la générosité du public » enregistre les annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux après décision du Conseil d'Administration.
- Les produits financiers et la subvention d'accompagnement de l'AP-HP financent les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique. Si elles sont excédentaires, le solde est affecté, via le résultat comptable de l'exercice, en fonds associatifs, sauf décision du Conseil d'Administration d'affecter ce solde aux missions sociales.

Part non utilisée des subventions initialement allouées à des hôpitaux. FHP-HF 20/26

- Les ressources affectées provenant de la générosité publique sont, pour l'essentiel, affectées par les donateurs dans le cadre des opérations de collecte. Celles qui ne sont pas utilisées dans l'année sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs.
- La rubrique « Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » enregistre le solde des exercices 2012 à 2017.

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et emplois de la Fondation. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique.

Lorsqu'un don dédié, inscrit au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisé en totalité, l'engagement d'emploi pris par la Fondation envers le donateur est inscrit en charges sous la rubrique « Ressources restant à utiliser » et au passif du bilan sous un compte de fonds dédiés.

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit d'un compte de produits « Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs ».

2 - 2 - Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

L'organisation de la Fondation repose sur deux pôles d'activité opérationnels : le financement des projets et relations avec les hôpitaux (la mission sociale de la Fondation), et la collecte de fonds. Ces deux pôles s'appuient sur deux pôles fonctionnels : la communication institutionnelle et l'administration générale. Les frais directs représentent les charges engagées par chacun des quatre pôles. Les frais de structure engagés par les pôles fonctionnels sont réaffectés à hauteur de vingtcinq pour cent (25%) à la mission sociale de la Fondation et vingt-cinq (25%) pour cent à la collecte des fonds.

2 - 3 - Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

	1	Rubriques du Compte d'emploi des ressources					
	Frais liés à la mission sociale	d'annel à la		Frais liés à la mission générosité	Tais de fonctionnement y.c. les dotations aux provisions	tations aux	Total répartition
Rubriques du Compte de résultat	Frais liés à la mission sociale	Coûts d'appel à la générosité du public	Frais d'information et de communication	Frais d'administration générale			
CHARGES D'EXPLOITATION:	6 998 745	2 395 949	450 362	278 220	10 123 275		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 788	4 580	3 788	3 788	15 945		
Autres achats et charges externes	169 858	1 140 861	111 627	39 920	1 462 266		
Charges locatives	600	600	600	600	2 402		
Honoraires	5 145	135 734	5 145	5 145	151 170		
Conception, création, fabrication	338	187 464	13 075	110	200 9 88		
Missions, réceptions, déplacements	8 849	61 800	6 609	6 286			
Frais postaux & frais télécom.	40 301	365 787	40 308	40 301	486 697		
Impôts, taxes et versements assimilés	760	19 989	760	760	22 268		
Salaires et charges sociales	255 749	465 493	259 137	165 032			
Salaires Maisons de Solenn	141 664				141 664		
Finacements accordés	6 362 380				6 362 380		
Autres charges	1 709	6 037	1 709	8 673	18 128		
Dotations aux amortissements	7 603	7 603	7 603	7 603	30 412		
CHARGES FINANCIÈRES:	1 739	1 738	1 739	1 739	6 954		
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				67 283	67 283		
	7 000 483	2 397 687	452 100	347 241	10 197 512		

DOTATION AUX PROVISIONS ENGAGEMENT A REALISER TOTAL DES CHARGES 72 663 1 015 090 11 285 265

3 - Notes sur les emplois

3 - 1 - Missions sociales:

Ces missions se traduisent par des subventions engagées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité d'orientation, pour un montant de 6 362 380 euros. Ils faut y intègrer également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférent pour un montant de 638 103 euros dont 141 663 euros rémunération des salariés affectés à la Maison de Solenn soit un total pour les missions sociales de 7 000 483 euros.

3 - 2 - Projet spécifique : Les Amis de la Maison de Solenn

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Fondation finance et accompagne, directement, les ateliers de soins culturels, la recherche et les dépenses de formation de la Maison de Solenn ainsi que les salariés affectés à ces diverses activités.

	2016	2017
EMPLOIS	229 775	205 073
Frais de personnel et vacations des Ateliers	183 207	141 801
Fonctionnement des Ateliers	34 792	46 835
Investissement et équipement des Ateliers	4 040	2 962
Recherche et formation	6 530	13 475
Frais d'appel à la générosité	1 206	

3 - 3 - Frais de recherche des fonds

Ils se composent des frais du matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et les frais de marketing direct, des frais d'édition des lettres hôpital soleil destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du Site internet dédié à l'opération Pièces jaunes, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent, également, la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférent.

3 - 3 - Frais de fonctionnement

- a Les frais de communication institutionnels sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.
- b Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.
- Le montant global annuel des cinq salaires les plus élevés est de 398 243 euros

FHP-HF 22/26

4 - Notes sur les ressources

4 – 1 - Quatre axes de collecte dont deux campagnes de solidarité:

Selon la volonté des donateurs et testateurs les ressources de l'année se ventilent comme suit :

	Soit un total de	8 913 962 €
-	Ressources non ciblées	2 350 816 €
	Ressources affectées à la Maison de Solenn	86 846 €
- =	Ressources affectées à la gériatrie	2 513 594 €
-	Ressources affectées à la pédiatrie	3 962 704 €

4 - 2 - Ressources du projet spécifique : Les Amis de la Maison de Solenn

(en euros)	2016	2017
RESSOURCES (*)	229 775	205 072
Dons + Assurances vie	39 330	
Fondation de l'entreprise l'Oréal	20 000	18 000
Evénement de l'année	43 163	54 427
Autre produits de la générosité	38 593	14 420
Prélèvement net (+) ou dotation nette (-) sur fonds dédiés Produits financiers	88 688	118 226

(*) Ces ressources comprennent les ressources de l'année pour 86 846 euros et les reports des variations de fonds dédiés pour un montant 118 226 euros

a - Pièces jaunes :

Date: chaque mois de janvier depuis 1990

Un outil de collecte : la tirelire

Les sommes collectées, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de Poste sont centralisées par La Poste et acheminées par des transporteurs de fonds au fur et à mesure, vers les succursales de la Banque de France.

La conservation des pièces, leur transport sont réalisés par la Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le comptage et la valorisation de ces pièces sont assurés par la Banque de France selon des modalités qui lui sont propres.

b - +de Vie:

Date : chaque mois d'octobre depuis 1997 Un outil de collecte : le bulletin de soutien

FHP-HF 23/26

c - legs et autres libéralités :

Dans ce domaine la Fondation développe une politique de promotion de sa mission sociale notamment auprès des notaires.

5 - Information concernant les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature mises à la disposition de la Fondation au cours de l'exercice 2017 sont les suivantes :

Les dirigeants de la Fondation:

La contribution des membres du conseil d'administration de la Fondation est bénévole.

Rémunération des cadres dirigeants:

Au sein de la Fondation, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2016 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est nul en 2017.

Personnel:

- La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a bénéficié au cours de l'exercice 2017 de l'aide d'une dizaine de bénévoles, représentant un équivalent de trois temps plein.

Il s'agit d'une équipe qui se relaie, à tour de rôle, chaque jour au sein des différents services de la Fondation.

Outre les interventions bénévoles évoquées ci-dessus la Fondation a bénéficié en 2017 des contributions volontaires en nature suivantes :

a - AP-HP: - mise à disposition des locaux sis 13 rue Scipion - 75005 Paris,

b - Partenaires Pièces jaunes 2017

- Banque de France (tri et comptage des pièces, mise à disposition d'agents et des instruments de pesage de la collecte, transfert des fonds collectés, mise à disposition du service de transport de fonds, stockage des fonds dans les succursales).
- La Poste (diffusion des tirelires, collecte des tirelires pleines, avec la participation de bénévoles postiers). La Banque postale s'associe également à l'opération Pièces jaunes en proposant à tous ses clients, un dispositif spécial de don en ligne.
- Ministère de l'Education nationale (mise à disposition d'un listing pour l'envoi des documents de mobilisation et relance des académies pour la mobilisation des écoles et des collèges en menant une action pédagogique.).
- ENGIE (soutient l'opération Pièces jaunes dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur de l'enfance en difficulté et de l'accompagnement des enfants malades.).
- RTL (diffusion de spots promotionnels, couverture rédactionnelle de l'opération
- TF1 (diffusion de spots promotionnels, couverture rédactionnelle et organisation d'une spécial Pièces jaunes dans le cadre de l'émission « les 12 coups de midi).
- Carrefour (mise en place de tirelires géantes et de petites tirelires (96000) aux caisses de ses magasins avec collecte auprès de la clientèle, vente de sacs à l'effigie pièces jaunes au profit de l'opération, affichage en magasin, soutien rédactionnel.
- Confédération Nationale de la boulangerie pâtisserie française (diffusion des tirelires, suivi rédactionnel et mobilisation des boulangers.
- TV Magazine : (encartage de la tirelire dans le supplément de nombreux titres de la presse quotidienne nationale régionale et soutien rédactionnel).

FHP-HF 24/26

- La Fondation Orange, soutient l'Opération pièces jaunes dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur des adolescents.
- Disney Hachette Presse : dispositif rédactionnel dans différents magazines et offre de la tirelire dans diverses publications.
- SFR s'associe à l'opération Pièces jaunes auprès de ses abonnés, la campagne « 1SMS = € » permettant de collectés des dons intégralement reversés à la Fondation.

c - Partenaires Plus de Vie 2017

- Le groupe AG2R-La Mondiale, (remise d'un prix récompensant plusieurs établissements hospitaliers en France pour leurs initiatives dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées hospitalisées, et soutien financier)
- Radio France: France Inter, France Info et France Bleu, (diffusion du spot promotionnel et soutien rédactionnel).
- France Télévisions, (diffusion de spots promotionnels, soutien rédactionnel et organisation d'une émission en prime-time).
- Caisse des Dépôts, (soutient l'opération + de vie dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur des personnes âgées hospitalisées).
- Groupe Téléperformance impliqué depuis 2006 notamment par l'enregistrement des promesses de dons lors de la soirée spéciale + de Vie sur France 3

6 - Détail des legs et donations :

a - Legs encaissés en 2017	2 444 530,87
En cours accepté par le Conseil d'administration En cours accepté par l'autorité de tutelle	5 708 521,89 255 647,50
b - Total des engagements reçus	5 964 169,39

7 - Liste des 5 premiers fournisseurs et prestataires de services

Médiaprism Tour Cristal, 7 quai André Citroën 75015 PARIS

Directeur Général: Eric TROUSSET

Impression des documents, dépliant, lettres hôpital soleil, mailing personnalisation et routage ainsi que leurs frais d'honoraires.

Société d'édition TV Magazine 14 boulevard Haussmann 75009 PARIS

Président: Marc FEUILLEE

Fabrication des tirelires et encartage dans le journal TV Magazine et honoraires

FHP-HF 25/26

Assistance publique – Hôpitaux de Paris 3 avenue Victoria 75184 PARIS Cedex 04 Directeur Général : Martin HIRSCH Mise à disposition de la Fondation de deux cadres santé

Canon France Business Services SAS 12 avenue de l'Europe 77144 MONTEVRAIN Président : Christophe GUSMAN

Prestataire de traitement des dons et routage des reçus fiscaux

FHP-HF 26/26